

FAR **THEMA**

FORMATION CONTINUE DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

COMMENT DÉVELOPPER DES FORMATIONS DE QUALITÉ, À GRANDE ÉCHELLE ET DURABLES ?



ÉDITO

2

CADRAGE

4

Formation des producteurs et productrices. Quels enjeux ?
Quels facteurs-clés pour développer des formations ?

EXPÉRIENCES PAYS

8

Retours d'expériences au Cameroun, Burkina Faso,
Sénégal, Bénin, Mali et Côte d'Ivoire

PERSPECTIVES

17

Formation continue : un moyen privilégié
pour changer nos pratiques

ALLER PLUS LOIN

19

Ressources utiles

Au service des acteurs de la formation agricole et rurale, FAR Thema veut nourrir le débat stratégique et méthodologique sur les grands enjeux de la formation agricole et rurale. FAR Thema s'appuie sur les expériences des pays pour transmettre des connaissances à partager. Coordonnée par le Réseau FAR, FAR Thema se donne pour ambition de produire des analyses, des démarches et des outils utiles pour l'action.

ÉDITO

PAR PIERRE-BLAISE ANGO, PRÉSIDENT DU RÉSEAU FAR



Le système de formation agricole et rurale touche très peu les agricultures familiales. Tel était le constat partagé il y a quinze ans lors du séminaire de Ouagadougou sur la formation de masse en milieu rural. Quinze ans plus tard, où en est-on ? Comment les pays du Réseau FAR se sont-ils organisés pour offrir des formations de qualité au plus grand nombre de producteurs ? Comment les pays abordent-ils les thématiques nouvelles liées aux enjeux actuels de développement comme l'agroécologie ou encore le genre ?

Le séminaire international sur la formation continue des producteurs et productrices, que nous avons organisé en partenariat avec le ROPPA/3AO et la CEDEAO en 2021, a été l'occasion de faire le point sur ces problématiques.

À travers le développement de partenariats avec les organisations de producteurs et productrices et les plateformes politiques multi-pays, l'ambition du Réseau FAR est de permettre un meilleur ancrage professionnel et institutionnel des dispositifs.

Dans ce deuxième numéro FAR Thema, nous vous donnons un aperçu des enjeux de la formation des producteurs et productrices, en s'appuyant sur la diversité des expériences existantes.

Bonne lecture !

INVESTIR DANS LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES : C'EST CONSTRUIRE L'AVENIR !

Réunir les professionnels de l'agriculture paysanne et les acteurs de la formation agricole et rurale pour révéler la diversité des dispositifs de formation continue des producteurs et productrices en Afrique subsaharienne est un challenge de taille. C'est le défi que s'est fixé le Réseau FAR, le ROPPA/3AO et la CEDEAO en rassemblant plus de 130 participants issus de 16 pays africains, les 1er, 2 et 3 novembre 2021 à Saly, au Sénégal.

Les échanges de pratiques amènent à revoir nos manières d'envisager les dispositifs pour mieux atteindre leurs objectifs de durabilité, de qualité et de mise à l'échelle.

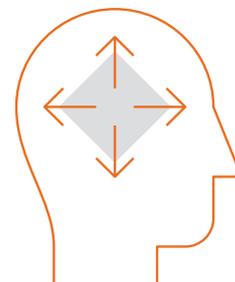
Les discussions ont été abordées sous trois angles :

- ✓ Comment répartir des besoins des producteurs et productrices ?
- ✓ Comment finance-t-on la formation continue ?
- ✓ Comment intègre-t-on les enjeux agroécologiques ?

Une table-ronde et des présentations ont également permis de questionner l'influence des politiques publiques sur la promotion de l'agroécologie, la diffusion et l'appropriation des pratiques à grande échelle et de souligner l'importance de l'ancrage professionnel, territorial et institutionnel des dispositifs.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL, SÉNÉGAL, 2021





Formation des producteurs et productrices

QUELS ENJEUX ?

Les évolutions mondiales sont empreintes de tendances lourdes, qu'il n'est plus possible d'ignorer : projections démographiques, accroissement de l'urbanisation, intensification des crises climatiques, dégradation des ressources naturelles, dynamiques de mondialisation, insécurité croissante dans certaines régions du monde et risques accrus de zoonoses. Toutes ces tendances ont déjà un impact et/ou vont avoir un impact sur les producteurs et les productrices, à court, moyen et long terme.

LES AGRICULTURES FAMILIALES AU SERVICE D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS DURABLE

L'Afrique subsaharienne est confrontée à de grands défis pour son agriculture et plus largement pour son secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) : nourrir les populations, produire de la richesse, gérer durablement les ressources naturelles, fournir massivement de l'emploi et contribuer à la stabilité sociale. Les **agricultures familiales**, qui **représentent 80% des emplois agricoles** en milieu rural, peuvent remplir ces fonctions essentielles, et doivent être au cœur des stratégies et programmes pour la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Les transitions à l'œuvre vers des systèmes durables et résilients nécessitent le passage des agricultures familiales actuelles à **des agricultures familiales productives, à haute valeur économique, sociale et environnementale**. Elles impliquent que les producteurs et productrices maîtrisent l'environnement au sein duquel ils et elles exercent, développent leurs connaissances des techniques de production et de gestion des exploitations et s'intègrent à part entière dans la vie économique et sociale de leur territoire. Le renforcement des capacités des producteurs et productrices en activité est donc un des leviers pour la transformation des agricultures familiales. La mobilisation de toutes les connaissances, y compris les savoir-faire endogènes, est essentielle.

Différentes initiatives régionales en Afrique Sub-saharienne ont vu le jour pour contribuer à relever les défis majeurs du secteur ASPH en renforçant la résilience des exploitations familiales. Le Programme Agroécologie (PAE) mis en place dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO, entre autres, montrent cette volonté politique d'allier transition agroécologique et formation agricole. À ce titre, les organisations de producteurs (trices) et de la société

civile promouvant des pratiques agroécologiques en Afrique de l'Ouest sont des partenaires privilégiés soutenus dans leurs actions.

VERS UNE CO-CONSTRUCTION DE LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

La **formation agricole et rurale (FAR)**, mais aussi les dispositifs d'appui-conseil, articulés à des politiques publiques de développement local et agricoles ambitieuses, peuvent accompagner les producteurs et productrices en activité, pour adapter certaines pratiques, en développer de nouvelles, contribuer – directement ou indirectement – à l'accès à l'éducation et à la citoyenneté, à l'amélioration durable de la productivité agricole, à la sécurité alimentaire, ainsi qu'à la résilience climatique.

Si la formation initiale et le conseil agricole connaissent un regain d'intérêt, le constat de **l'insuffisance et de l'inadaptation des systèmes de formation continue** reste toujours d'actualité depuis l'évènement fondateur du Réseau FAR il y a maintenant quinze ans.

L'évolution des dispositifs montre cependant une intégration croissante des enjeux agroécologiques dans les démarches de formation. Elle souligne la nécessité de prendre en compte la diversité des acteurs dans les processus : centres de formation publics et privés, organisations professionnelles (OP), programmes et projets de formation continue et/ou d'appui-conseil, universités et centres de recherches, ONG, partenaires techniques et financiers multilatéraux, ministères, collectivités, etc.

CAPITALISATION

En 2021, une étude menée par l'IRAM et pilotée par le Réseau FAR, a permis de mettre en lumière des expériences de formation continue dans différents contextes.

À travers l'analyse de ces expériences, des leviers d'action ont été identifiés pour développer une offre de formation qualitative, quantitative et durable.



Cette diversité représente une difficulté, une confrontation perpétuelle des visions de chacun(e) et des temps de concertation nécessairement longs et progressifs. Mais c'est aussi une opportunité : celle de **co-construire au service de la durabilité des systèmes**. Cette pluralité amène à revoir les manières d'envisager les dispositifs de FAR et à mettre en exergue la diversité des approches en matière d'outils et de démarches. Elle implique également d'être vigilant sur la multiplicité des fonctions des acteurs afin de rester performant. Les acteurs de la FAR sont aujourd'hui invités à agir autrement, à changer de paradigme : « *Ce n'est pas ces murs qui peuvent changer les millions* ». Ce sont « *des humains qui forment des humains* ». Il faut aujourd'hui questionner les dispositifs, et non pas seulement rénover les centres de formation.

Pour mener à bien cette réflexion, les travaux récents du Réseau FAR et de ses partenaires (étude et séminaire) proposent d'**identifier les facteurs clés et conditions du développement d'une offre de formation pérenne, à destination du monde agricole, qui soit en adéquation avec la demande en quantité et en qualité**.



D'autres éléments aident les producteurs et productrices à utiliser les acquis de la formation, et ne relèvent pas directement des acteurs de la FAR. Ceux-ci relèvent de politiques plus larges de développement agricole liées à l'insertion et à l'attractivité des métiers, à l'accès aux moyens de production, notamment le foncier, à l'accès aux services agricoles complémentaires, etc. Les dispositifs et politiques de formation agricole doivent donc aussi être en lien avec les politiques agricoles des pays et des sous-régions.

L'état actuel de la formation continue dans le domaine de la FAR en Afrique subsaharienne



1

L'offre en formation continue est insuffisante au regard des besoins des producteurs et productrices en activité

2

Les transitions agricoles nécessitent de repenser les compétences utiles aux producteurs et productrices

3

Les dispositifs actuels peinent à avoir un impact sur la durabilité des systèmes agricoles

4

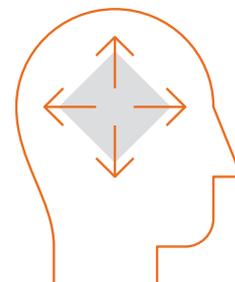
Les formations concernent peu les agricultrices et les jeunes en activité

5

Depuis 15 ans, la formation initiale et les dispositifs de conseil agricole connaissent un regain d'intérêt et d'investissement

6

Les producteurs et productrices et les acteurs du territoire sont encore peu associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations



2

QUELS FACTEURS-CLÉS pour développer des formations ?

1 Co-construire la demande de formation continue

Les **producteurs et productrices doivent être au centre de l'action** et impliqué(e)s dès le début de la construction du projet de formation. Les **demandes sociale, économique et institutionnelle doivent également être prises en compte** dans le processus, afin d'aboutir à une demande de formation partagée entre acteurs.

Le temps et la capacité des intermédiaires à « écouter activement » les producteurs et productrices est déterminante pour faire émerger les besoins en formation. Il ne faut pas se départir de ce que sont les producteurs et productrices aujourd'hui, ni des savoirs et savoir-faire des communautés. La nécessité de **travailler sur la posture des acteurs de la FAR**, celle de « *celui qui veut comprendre avant de prescrire* » est primordiale.

La mise en place d'un dispositif d'ingénierie de proximité adapté à la cible est garante de la qualité du processus. Pour cela, les accompagnateurs nécessitent de développer des compétences en ingénierie de la formation, en animation, et une **posture de co-construction**.

2 Prendre en compte la diversité des profils

La démarche de construction de la demande implique de **s'intéresser aux publics vulnérables ou marginalisés** en société.

Le constat actuel est que l'offre de formation continue s'adresse peu aux femmes et aux jeunes installés, alors que leurs attentes sont spécifiques, et que les besoins sont importants. Délocaliser les formations, mieux intégrer les facteurs culturels et culturels, établir un diagnostic spécifique aux ménages, favoriser la représentation de ces profils dans les organisations porteuses d'initiatives sont des pistes de réflexion pour **prendre en compte l'aspect genre** au sens large du terme.

3 Innover et intégrer les enjeux écologiques

L'engagement grandissant de la profession agricole dans les transitions agroécologiques est une réalité en Afrique sub-saharienne. Ces dernières nécessitent d'amener les acteurs de la FAR à adapter et renforcer les formations à destination des producteurs et productrices, avec l'objectif de mieux les **accompagner à la prise de décisions, à l'innovation et à l'adaptation des pratiques**.

Les compétences techniques sont à développer, ainsi que les compétences transversales : gestion, capacité à s'adapter, action collective, citoyenneté, etc., afin d'**amener les producteurs et productrices à prendre en compte les dimensions environnementales, économiques, socio-organisationnelles et politiques de l'agroécologie**. Les formations doivent également s'inscrire dans une logique de changement social des manières de penser et de faire. Les approches de renforcement des capacités en agroécologie privilégient le développement des compétences à travers des modalités déterminantes : la formation entre pairs, la recherche et l'expérimentation paysanne, l'information et la communication sociale, l'appui à l'organisation, etc. Globalement, **l'expertise paysanne est placée au centre des processus d'apprentissage**.

Les collaborations et les mécanismes de gouvernance inclusive permettent d'ouvrir le dialogue sur l'innovation, afin d'**utiliser les produits de la recherche pour répondre aux attentes des producteurs**.

4 Suivre et évaluer l'impact des actions de formation

Mesurer la diffusion, la qualité et l'impact des actions de formation est indispensable pour améliorer les services de manière continue et itérative. Aussi, la nécessité de **prouver que la formation continue de masse est possible** est un réel enjeu.

La mise en place d'un système de suivi-évaluation performant peut y répondre au moins en partie : suivi des pratiques et capitalisation sur les « bonnes » pratiques à partager. Pour aller plus loin et mesurer les effets et impacts, les démarches relevant de **l'Économie de la formation** sont intéressantes. Elles

ont à la fois un objectif de développer un système de suivi-évaluation et de mieux mesurer les retours sur investissement des dispositifs de FAR et leurs impacts, à des fins notamment de plaider. Aussi, le développement de **démarches qualités** est une piste explorée par certains pays.

5 Impliquer les acteurs de territoire dans la gouvernance et la mise en œuvre des dispositifs de formation

La mise à l'échelle de la formation et des pratiques agroécologiques est facilitée par l'**ancrage professionnel des dispositifs et l'implication des territoires et des pouvoirs publics** aux différents échelons.

Garantir un accès sécurisé au foncier, à l'eau et à la biodiversité aux producteurs et productrices passe par des espaces de dialogue, des actions de sensibilisation et des mécanismes de gouvernance locale. Au niveau des territoires ou au niveau national, les **espaces de concertation** entre l'État, les collectivités locales, les OP, les acteurs privés et la société civile sont nécessaires pour aborder les questions de formation, d'accès aux ressources et/ou d'agroécologie. Le portage d'un **plaidoyer politique** à travers ces plateformes multi-acteurs permet une meilleure prise en compte des réalités des métiers agricoles et des enjeux de transitions du secteur ASPH.

Pour autant, cet **ancrage territorial, professionnel et institutionnel** est très dépendant du niveau de structuration de la profession agricole, des collectivités, et des pouvoirs publics.

6 Démultiplier les formations à grande échelle

Démultiplier les formations peut favoriser l'accès aux formations au plus grand nombre, à travers des « relais » : **paysans-relais, formation par les pairs, animateurs ou facilitateurs endogènes**, etc. Ceci semble être particulièrement le cas des formations portées par les OP et des formations s'inscrivant dans les processus de transitions agroécologiques, qui mettent déjà l'expertise paysanne au centre de leurs actions.

Un point important mis en lumière dans ces expériences est la **nécessité d'accompagner ces acteurs**, en matière de suivi, de formation et de compensation pour leurs services. Le système de mentorat, la redevabilité sociale, la responsabilisation,

la reconnaissance par les pairs et la motivation immatérielle de ces relais peut servir la diffusion à grande échelle de pratiques choisies entre pairs.

L'**identification des relais** en maîtrise de la diffusion des pratiques est complexe : la diffusion des pratiques ne relève pas que de la diffusion d'une information, mais aussi d'une part de leadership et d'animation.

7 Financer les dispositifs

Pour répondre aux enjeux de développement d'une offre de formation continue durable, de qualité et suffisamment déployée pour répondre aux besoins, le consensus est de mise : des **politiques publiques fortes pour orienter et financer la formation continue** sont nécessaires. À travers la mise en place de **fonds de financement** de la formation agricole et/ou du conseil, plusieurs États d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont dans cette dynamique, et sont accompagnés par leurs partenaires techniques et financiers pour poursuivre ces travaux. L'État doit mobiliser et orienter durablement ses ressources pour œuvrer en faveur de la FAR, doit garantir l'accès à la formation pour tou(te)s et être en capacité de gérer le dispositif.

Sans pour autant oublier le champ d'intervention dédié au financement de la FAR, il semble indispensable de raisonner ces mécanismes de financement en assurant un **continuum entre la recherche, le conseil et la formation**.

Inscrire la mise en place et le fonctionnement des mécanismes de financement dans une **loi d'orientation** permet d'assurer leur pérennité politique. Diversifier les **sources de financements** et travailler à la mise en place de **mécanismes pérennes de captation des ressources** est un deuxième élément de base de fonctionnement d'un fonds. Mobiliser les **cotisations volontaires obligatoires des organisations professionnelles** est crucial, mais nécessite une structuration forte des filières. Aussi, tous les acteurs s'accordent sur la nécessité d'une **gouvernance collégiale** des dispositifs (organisations professionnelles, interprofessions, organismes privés, État, élus et collectivités locales) et sur le devoir de **transparence et de redevabilité** vis-à-vis des contributeurs sur la gestion des fonds.

Les activités de **plaidoyer** restent primordiales, et ce dans tous les pays, peu importe leur avancée dans la construction des mécanismes de financement de la FAR. Construire des évidences sur l'efficacité et l'impact des dispositifs pour convaincre les décideurs de financer davantage la FAR est une nécessité, de même que la reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture.



Expériences pays

FORMATION CONTINUE



Les expériences pays permettent d'illustrer les pratiques de formation continue d'une diversité d'acteurs, donnent des outils à adapter, des méthodes d'accompagnement et proposent des réflexions sur les facteurs-clés de développement d'une offre durable, de qualité et à grande échelle. Chaque facteur-clé est illustré par une expérience.



CAMEROUN / Rénover les dispositifs. Les producteurs et productrices au centre de l'action - PROGRAMME AFOP



BURKINA FASO / Renforcer l'accès au foncier des femmes rurales à travers la formation et le plaidoyer - FENOP



SÉNÉGAL / L'expertise paysanne au cœur des formations en agroécologie - ECLOSIO



BÉNIN / Modèle Tem Sesiabun Gorado. Mesurer la diffusion des pratiques agricoles - PROSOL BÉNIN



SÉNÉGAL / L'approche territoriale au service de la gouvernance partagée - ENDA PRONAT



MALI / Les organisations paysannes, actrices de la démultiplication des formations - CNOP MALI



CÔTE D'IVOIRE / Valoriser les métiers agricoles. Financement d'un programme pilote de formation - FIRCA



→ Retrouvez les contributions intégrales des expériences présentées sur www.reseau-far.com

1 Co-construire la demande de formation continue

RÉNOVER LES DISPOSITIFS

Les producteurs et productrices au centre de l'action

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

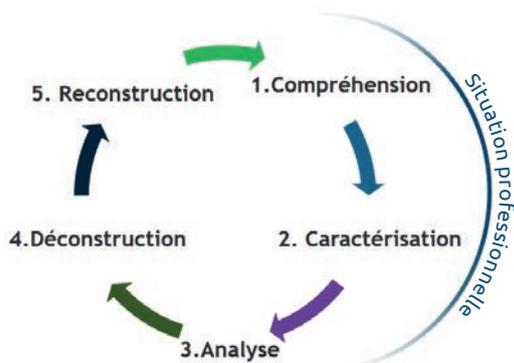
Le programme Afop intervient en appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Sa mission est de corriger les défaillances en repensant les démarches et outils de construction de la demande et de l'offre de formation continue.

APPROCHE

La construction de la demande et de l'offre de formation continue se fait à travers un **processus itératif et cyclique incluant les producteurs**, tout en gardant à l'esprit le triptyque : **pratiques, concepts et réflexivité**, qui marque les temps de réflexion.

Processus de construction de la demande



✓ **Structure porteuse** : Programme Afop (MINADER/MINEPIA)

✓ **Zones** : Cameroun

✓ **Publics cibles** : 4 cibles (1) producteurs/trices, (2) anciens combattants et ouvriers, (3) producteurs de coton, (4) pêcheurs en activité et jeunes formés et insérés

✓ **Période de mise en œuvre** : 2009 - Aujourd'hui

✓ **Partenaires** : MINADER, MINEPIA, AFD, SODECOTON



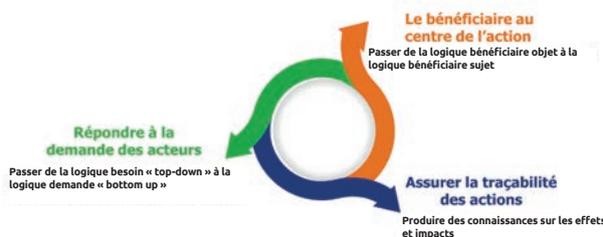
Principaux outils mobilisés



Outils co-construits au cours du processus

- ✓ Grilles d'observations
- ✓ Grilles d'entretien
- ✓ Grilles d'analyse
- ✓ Guides d'élaboration de la situation de référence
- ✓ Guide d'établissement du bilan de compétence
- ✓ Taxonomie de bloom

Principes directeurs



Le bénéficiaire au centre de l'action
Passer de la logique bénéficiaire objet à la logique bénéficiaire sujet

Répondre à la demande des acteurs
Passer de la logique besoin « top-down » à la logique demande « bottom up »

Assurer la traçabilité des actions
Produire des connaissances sur les effets et impacts

CONSEILS



Pierre Blaise ANGO
Programme Afop
angopb@yahoo.fr

Ce processus nécessite :

- 1 Des compétences avérées en matière d'ingénierie des projets et en ingénierie de formation
- 2 Un savoir être en matière d'écoute et de la fonction du « dire »
- 3 Une bonne maîtrise de l'accompagnement avec ces 4 dimensions (Relation, Posture, Fonction et Démarche)

LEÇONS TIRÉES

- 1 Les acteurs peinent à **quitter le modèle transmissif** adossé à leurs disciplines académiques **pour le modèle constructiviste**
- 2 Le bilan de compétences permet d'identifier les producteurs ressources qui seront mobilisés dans l'offre de formation
- 3 Trois étapes sont constantes dans le processus quelle que soit l'entrée :
 - ✓ Réaliser le **diagnostic de la situation de référence**
 - ✓ Établir un **bilan de compétences qui valorise les producteurs et productrices** en tant que porteurs de compétences acquises dans l'action
 - ✓ **Co-construire le plan de formation**

➔ Lire la contribution intégrale : www.reseau-far.com/wp-content/uploads/2021/10/Appel-a-CC%80-contribution-AFOP-VF.pdf

2

Prendre en compte la diversité des profils

RENFORCER L'ACCÈS AU FONCIER DES FEMMES RURALES

à travers la formation et le plaidoyer

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif vise à accompagner les femmes rurales au Burkina Faso dans la compréhension, la reconnaissance et la formalisation de leurs droits d'accès à la terre.

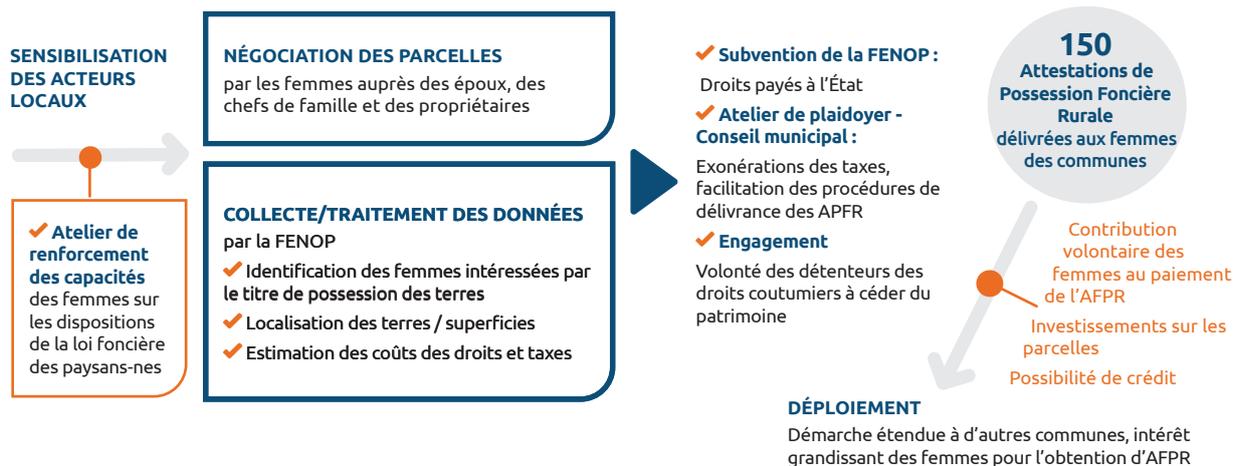
- ✓ **Structure porteuse :** FENOP
- ✓ **Zones :** 2 communes au Burkina Faso
- ✓ **Publics cibles :** les femmes rurales
- ✓ **Période de mise en œuvre :** 2018 - Aujourd'hui
- ✓ **Partenaires :** Fonds Mondial des Femmes (FMF), GrassRoot International (GRI).



APPROCHE

Malgré les réformes agraires et les lois sur le foncier au Burkina Faso, le droit coutumier continue de dicter les règles d'accès à la terre agricole. La **loi 034-2009 portant régime foncier en milieu rural au Burkina Faso** reconnaît la délivrance des Attestations de Possession Foncière Rurale (APFR). Conscientes que cette loi leur offre des possibilités de prétendre à

obtenir un titre de possession des terres agricoles, les femmes de la commune de Boudry ont sollicité l'appui de la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP) pour **engager un processus de plaidoyer** en faveur de l'accès sécurisé des femmes de cette localité à la terre agricole.



CONSEILS



Issouf SANOU
FENOP
sissoufou1@yahoo.fr

2 Organiser au niveau village une rencontre de sensibilisation sur la nécessité de sécuriser l'accès des femmes et des jeunes à la terre. Bien expliquer le processus d'acquisition des Attestations de Possession Foncière (APFR)

3 Recenser les besoins fonciers et les informations adéquates (superficies, spéculations agricoles, situation matrimoniale des ménages, consentement des époux et épouses)

4 Mener un plaidoyer auprès de la mairie sur l'exonération de la taxe communale, en participant à un conseil municipal

1 Informer les leaders des organisations de femmes rurales, les maires, les autorités coutumières, les responsables des services du développement, les Services Fonciers Ruraux sur les dispositions de la loi foncière favorables à un accès sécurisé des femmes rurales à la terre

3

Innovier
et intégrer
les enjeux écologiques

L'EXPERTISE PAYSANNE au cœur des formations en agroécologie

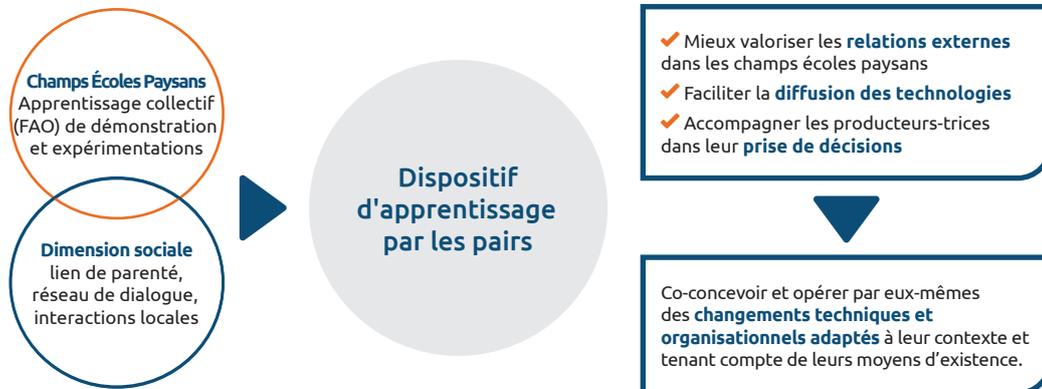
PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif vise à promouvoir un modèle d'agriculture familiale écologiquement intensive garantissant une amélioration durable de la productivité des exploitations familiales et un renforcement de leur résilience aux changements climatiques.

- ✓ **Structure porteuse :** Eclasio
- ✓ **Zones :** 3 communes au Sénégal
- ✓ **Publics cibles :** producteurs/trices
- ✓ **Période de mise en œuvre :** 2017 - Aujourd'hui
- ✓ **Partenaires :** CEDEAO/ARAA, AFD



APPROCHE



Les **producteurs relais** sont positionnés comme interlocuteurs avertis et capables de négocier des changements à opérer dans leur territoire. Ils réalisent par eux-mêmes de manière systématique et participative des diagnostics, identifient le potentiel et les contraintes dans leur territoire, testent des solutions innovantes et les adoptent.

Principaux outils mobilisés



- ✓ Formation par les pairs
- ✓ Parcelles de démonstration
- ✓ Visite d'échange
- ✓ Cadre de concertation

CONSEILS



Fatou DIOUF
ONG Eclasio
fatou.diouf@eclasio.org

1 Choisir des **producteurs relais engagés** et dynamiques

2 **Renforcer les capacités techniques des relais** sur les processus de diagnostics in situ, agraires et sur l'entretien sociologique

3 Mettre en place un **système de suivi et d'évaluation** des performances du dispositif de formation paysans relais (application/adoption des pratiques, suivi de la diffusion des innovations agroécologiques, etc.)

4 Penser à un **système de motivation des relais** pour une pérennisation de leur action (diffusion des technologies, appui conseil aux producteurs, etc.) une fois le projet terminé

5 Éviter de sédentariser l'approche Champ École Paysans, en suscitant d'autres réseaux de dialogue pour **favoriser l'essaimage** des technologies retenues

→ Lire la contribution intégrale : www.reseau-far.com/senegal-lexpertise-paysanne-au-coeur-des-formations-en-agroecologie/

4

Suivre et évaluer
l'impact des actions
de formations

MODELE TEM SESIABUN GORADO

Mesurer la diffusion des pratiques agricoles

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le projet ProSol Bénin (Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire) développe un nouveau modèle d'accompagnement producteur à producteur pour une gestion durable des terres : l'approche TSG - Tem Sesiabun Gorado (nom issu du bariba signifiant « messenger de la restauration des sols dégradés »). Cette innovation sociale est le produit d'une recherche transdisciplinaire et d'un processus participatif qui impliquent les populations locales de la zone d'intervention.

APPROCHE

L'approche paysan à paysan TSG propose une **entrée par la dette sociale** qui se fonde sur un **choix participatif et inclusif** des premiers bénéficiaires, un **ajustement de la charge et de la durée du travail des relais** et enfin une **décentralisation et reconnaissance des rôles et responsabilités**.



- ✓ **Structure porteuse** : LRIDA Bénin
- ✓ **Zones** : 18 communes sur 77 au Bénin
- ✓ **Publics cibles** : les organisations paysannes, les producteurs/trices, les formateurs et animateurs
- ✓ **Période de mise en œuvre** : D'ici 2023
- ✓ **Partenaires** : ProSol, TMG-R



Les travaux du laboratoire de recherche LRIDA ont permis de mesurer la diffusion des pratiques à travers le modèle TSG, et plus particulièrement :

- ✓ la **transmission parentale** permet une large diffusion des pratiques
- ✓ la majorité des relais accompagne 5 apprenants, mais certains vont **jusqu'à 25 apprenants**
- ✓ les **réseaux sociaux d'apprentissage** diffèrent en fonction des profils de producteurs
- ✓ le **nombre de pratiques** adoptées entre relais se stabilisent à 3 ou 4
- ✓ les relais partagent préférentiellement les **pratiques expérimentées, maîtrisées et pertinentes** pour l'apprenant.

LEÇONS TIRÉES



Ismail MOUMOUNI
LRIDA - Université de Parakou
ismailmm@gmail.com

1 Une ingénierie des dispositifs sociaux mettant les **producteurs au centre des formations** peut permettre de révéler les savoirs pédagogiques locaux

2 Le succès de la formation de masse peut nécessiter une **approche systémique** d'intervention voire une **approche globale** de gestion du territoire

NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DE RECHERCHE

1 Quelles sont les **ressources locales** mobilisées par les relais ?

2 Comment les relais TSG et leurs apprenants **co-construisent-ils les besoins et offres** de formation ?

3 Comment aiguïser la **conscience environnementale** comme facteur de motivation ?



→ Lire le guide technique du modèle TSG : www.soilmates.org/wp-content/uploads/TMG-Technical-Guide-Benin_FR.pdf

5

Impliquer les acteurs de territoire dans la gouvernance et la mise en œuvre des dispositifs de formation

L'APPROCHE TERRITORIALE au service de la gouvernance partagée

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif contribue à la mise à l'échelle de la transition agroécologique (TAE) à travers l'accompagnement des communautés locales, le renforcement des capacités des producteurs/trices et l'animation du dialogue socio-politique.

- ✓ **Structure porteuse :** Enda Pronat
- ✓ **Zones :** 4 zones éco-géographiques au Sénégal
- ✓ **Publics cibles :** producteurs/trices
- ✓ **Période de mise en œuvre :** 1986 - Aujourd'hui
- ✓ **Partenaires :** UCAD et FENAB



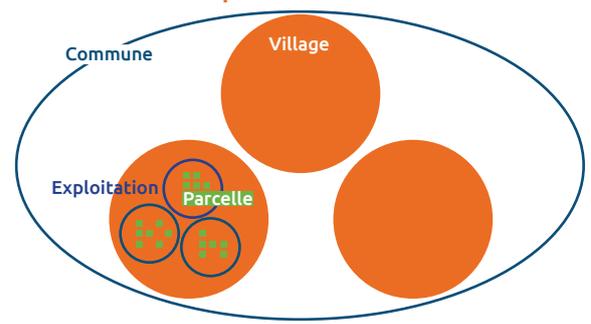
APPROCHE

Enda Pronat forme des producteurs et productrices et autres acteurs sur les techniques de production AE en utilisant différentes approches complémentaires : **champs-écoles-paysans, champs d'application, visites d'échanges, formations** vers différents publics, mise en place d'une **licence pro**, etc.

L'approche a évolué vers une **démarche d'inclusion axée sur la gouvernance des ressources naturelles**, notamment le foncier et l'environnement, qui sont des compétences transférées aux communes dans le cadre de la décentralisation.

Ces dernières années, Enda Pronat a élargi son champ d'action et collabore davantage avec les élus locaux pour une appropriation de l'agroécologie à l'échelle communale.

De la parcelle au territoire



Pour que la **transition agroécologique soit complète et durable**, la formation TAE doit prendre en compte les différents niveaux : **parcelle, exploitation et territoire**, ainsi que la gouvernance des ressources naturelles.

Principaux outils mobilisés



- ✓ Atelier communal de formation
- ✓ Classes d'alphabétisation fonctionnelles villageoises
- ✓ Comités villageois paritaires
- ✓ Convention communale
- ✓ Caisses autogérées villageoises

3 PERSPECTIVES



Laure DIALLO
 Enda Pronat
 lor_brun@yahoo.fr

Ecologique au Sénégal) qui vise à renforcer les territoires dans leur dynamique de transition à travers la mise en place de dynamiques locales (DyTAEL)

3 Les DyTAEL favorisent le **partage d'expériences entre acteurs engagés dans l'agroécologie** (organisations professionnelles, ONG, élus, services techniques, instituts de recherche) et le **partage d'un dialogue politique au niveau local** pour une meilleure intégration de l'AE dans les politiques publiques et dans les plans de développement territoriaux



1 La démarche de renforcement des capacités d'une diversité d'acteurs vise la **mise à l'échelle de la transition agroécologique**

2 Cette démarche contribue au **plan d'action de la DyTAES** (Dynamique pour une Transition Agro-



→ Lire la contribution intégrale : www.reseau-far.com/senegal-laprocche-territoriale-au-service-de-la-gouvernance-partagee/

6

Démultiplier les formations à grande échelle

LES ORGANISATION PAYSANNES actrices de la démultiplication des formations

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Pour faire face aux enjeux climatiques et de souveraineté alimentaire, la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP), à travers le Centre international de formation en **agroécologie paysanne (AEP)** de Nyéléni (CIFAN), travaille à la **formation et à la dissémination de l'agroécologie** au Mali depuis 2009.

APPROCHE

S'appuyer sur le réseau des organisations paysannes des territoires et sur la coordination nationale de la CNOP permet d'envisager la **démultiplication des pratiques en agroécologie pour et par les paysan(ne)s**.

Principes directeurs

✓ Organisation collective des pratiques agroécologiques paysannes

✓ Sensibilisation sur les politiques publiques agricoles

DYNAMISER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Améliorer les conditions d'existence des paysans et défendre leurs droits

- ✓ **Structure porteuse** : CNOP-Mali
- ✓ **Zones** : niveau national et six régions administratives (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou)
- ✓ **Publics cibles** : les jeunes, les femmes, les producteurs et productrices
- ✓ **Période de mise en œuvre** : 2009 - Aujourd'hui
- ✓ **Partenaires** : FAO, GIZ, coopération suisse, SOS Faim



Parcours de formation

FORMATION DE BASE
Au centre de formation CIFAN

FORMATIONS THÉMATIQUES DÉCENTRALISÉES
Dans 6 régions

- ✓ 10 modules AEP
- ✓ 1174 paysans relais formés, organisés en 5 commissions régionales, qui s'engagent autour d'une **charte collective**
- ✓ Réalisation et diffusion de films et émissions radios
- ✓ **Rencontres annuelles** des relais nationales et régionales
- ✓ 22 300 producteurs formés dans 6 régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou)
- ✓ **Des cases AEP** avec des semences paysannes, des parcelles à disposition

Le dispositif a été co-construit et est porté par les paysans. Devenus relais de la CNOP en AEP, ils ont collectivement élaboré une **charte qui définit leur identité, leur vision et leurs missions individuelles et collectives sur les territoires.**

CONSEILS



Ramadan SYLLA
CNOP-Mali
rsylla1985@gmail.com

- 1 Mettre les **producteurs(trices)** au cœur du dispositif
- 2 S'assurer d'une **expérience avérée en agroécologie** paysanne de l'équipe d'encadrement
- 3 Avoir une **collaboration étroite** entre la recherche agricole, les OP et les producteurs



Cours sur la fertilisation des sols et les traitements naturels associant théorie et pratique / CNOP-Mali

- 4 Promouvoir une **politique d'accompagnement à l'installation** pour l'autonomisation des exploitations agricoles familiales

→ Lire la contribution intégrale : www.reseau-far.com/mali-formation-et-de-dissemination-de-lagroecologie-paysanne/

7

Accompagner le financement pérenne des formations

VALORISER LES MÉTIERS AGRICOLES

Financement d'un programme pilote de formation

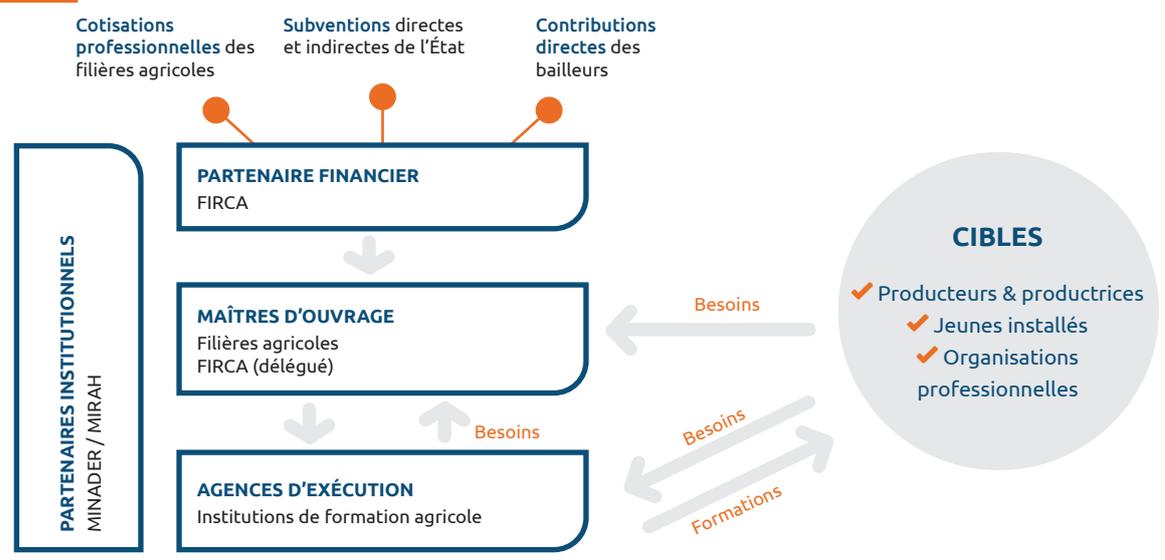
PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le programme porté par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) vise à développer la formation aux métiers agricoles pour mieux soutenir la professionnalisation des producteurs et la modernisation des exploitations agricoles, à travers : des offres de formation adaptées, le soutien à la modernisation des exploitations agricoles, le renforcement des capacités pédagogiques des institutions de formation agricole et l'amélioration de la gestion technico-économique des exploitations agricoles.

- ✓ Structure porteuse : FIRCA
- ✓ Zones : Côte d'Ivoire
- ✓ Publics cibles : producteurs/trices
- ✓ Période de mise en œuvre : 2017 - 2019
- ✓ Partenaires : Institutions de formation agricole, Organisations professionnelles agricoles, MINADER / MIRAH



APPROCHE



3 CONSEILS D'EXPERTS



Edmond AYEMOU DJATIN
 FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole)
ayemou@firca.ci



Photo CC-by-nc-nd par Champs au-delà des frontières

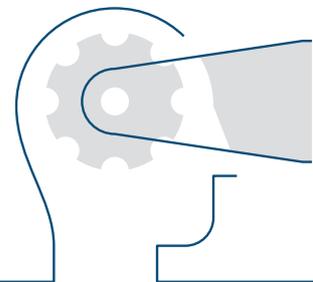
1 **Mettre le producteur au cœur de l'action de formation**, notamment l'identification du besoin. Cette identification doit se faire de façon participative et non imposée

2 **Éviter la gratuité de la prise en charge** pour les producteurs, afin de faire prendre conscience que la formation est un investissement qu'ils doivent capitaliser (éloigner d'eux l'esprit d'éternels assistés)

3 **Rechercher avant l'entame d'un tel programme, les financements pour la pérennisation**

→ Lire la contribution intégrale : www.reseau-far.com/cote-divoire-mise-en-place-du-programme-pilote-de-formation-aux-metiers-agricoles/





Formation continue : un moyen privilégié pour **CHANGER NOS PRATIQUES**

Secteur pourvoyeur des moyens d'existence des populations, le secteur ASPH est porté à 80% par des unités de production de type familial et peine aujourd'hui à remplir ses principales fonctions. Il faut donc nous interroger sur **comment parvenir à une transformation structurelle de ce secteur afin de garantir des systèmes agricoles inscrits dans la durabilité et la résilience.**

La formation continue des producteurs et productrices s'impose comme un **moyen incontournable** pour y parvenir, en complément d'autres services indispensables du développement agricole et rural : le conseil, l'appui à l'installation, l'accès au foncier, aux moyens de production, aux marchés, les services financiers, etc.

La formation à elle seule ne peut pas répondre à toutes les attentes, mais elle est une partie de l'édifice à construire consciencieusement. Elle peut favoriser l'accès des producteurs et productrices aux autres formes de services par une meilleure compréhension de l'environnement naturel, social et sociétal. « *Chaque jour l'oreille va à l'école.* » Cette opportunité d'apprentissage des hommes et des femmes doit être moteur de changement.

Le Réseau FAR sort enrichi de cette année 2021, pendant laquelle des études et de nombreux échanges de pratiques ont eu lieu autour de la formation continue des producteurs et productrices. Ces travaux ont permis d'identifier les ingrédients indispensables au développement d'une offre de formation continue adaptée et durable.



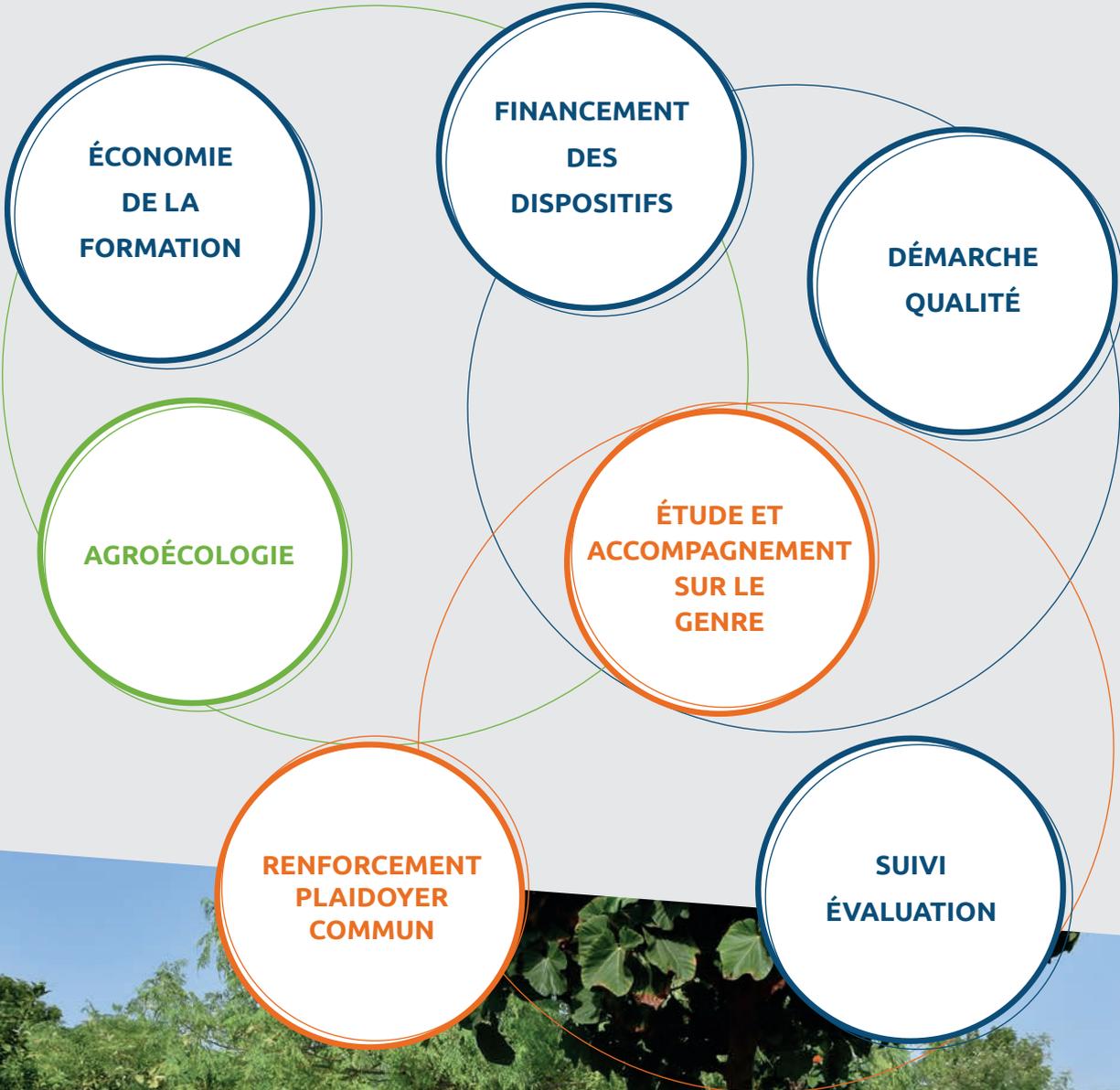
Des efforts restent importants :

- ✓ **la mise à l'échelle** reste un enjeu majeur au regard des besoins
- ✓ **le renforcement des capacités** des producteurs et productrices doit être poursuivi
- ✓ **le financement** par les États et les filières doit être renforcé
- ✓ **la prise en compte du genre** et des publics vulnérables doit être généralisée.

C'est dans la poursuite de ces objectifs que s'inscrivent les prochaines activités du Réseau FAR, notamment les travaux initiés avec ses partenaires, le ROPPA/BAO et la CEDEAO, et ce à différents échelons.

Les perspectives sont riches d'enjeux au service de la formation continue, mais aussi plus généralement au service de l'ensemble des dispositifs FAR en Afrique.

Quels axes de travail à privilégier pour faire avancer la formation continue ?



Documents de référence

- Actes du séminaire « Investir dans la formation des producteurs et productrices : c'est construire l'avenir ! », Réseau FAR, 2021. www.reseau-far.com/seminaire-international-saly-senegal-2021/
- Expériences de formation de producteurs et productrices en Afrique, Réseau FAR, 2021. www.reseau-far.com/23-experiences-de-formation-de-producteurs-et-productrices-en-afrique/
- La formation continue des agriculteurs et agricultrices – Éclairages sur les enjeux et nouvelles approches pour l'Afrique subsaharienne, IRAM/Réseau FAR, 2021. www.reseau-far.com/la-formation-continue-des-agriculteurs-et-agricultrices-eclairages-sur-les-enjeux-et-nouvelles-approches-pour-lafrique-subsaharienne/

LE RÉSEAU FAR,

ACTEUR DE LA RÉNOVATION DE L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

Le réseau international FAR vise à améliorer les dispositifs de formation agricole et rurale. Il peut accompagner les pays qui le souhaitent dans le renforcement des dispositifs de formation continue à destination des producteurs et productrices, en offrant des appuis sur-mesure (échanges entre pairs, voyages d'étude, production de connaissances, etc.).

Pour nous contacter :

accueil@reseau-far.com

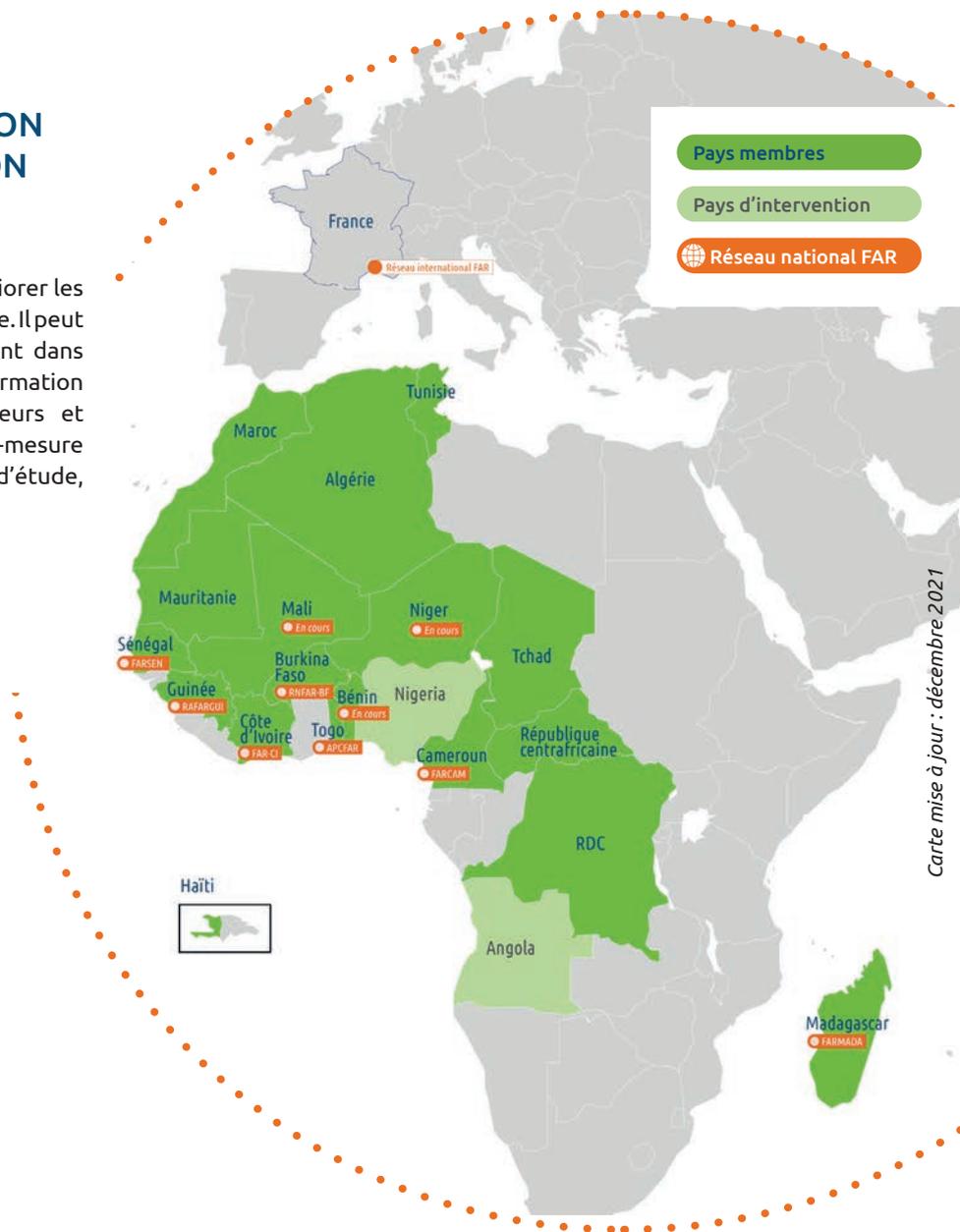
En savoir plus :

www.reseau-far.com

15 ANS
D'EXISTENCE

18 PAYS
MEMBRES

2300 ACTEURS
IMPLIQUÉS





FAR **THEMA**

Au service des acteurs de la formation agricole et rurale, FAR Thema alimente le débat stratégique et méthodologique sur les grands enjeux de la formation agricole et rurale. FAR Thema s'appuie sur les expériences des pays pour transmettre des connaissances à partager. Coordonnée par le Réseau FAR, FAR Thema se donne pour ambition de produire des analyses, des démarches et des outils utiles pour l'action.

FAR Thema#2 coordonné par le Réseau FAR

Comité éditorial :



Sondos DERBEL

POINT FOCAL RÉSEAU
FAR TUNISIE



Bienvenu ZONOU

SECRETARE GÉNÉRAL
RNFAR BURKINA FASO



Marie BALSE

CHARGÉE DE MISSION
RÉSEAU FAR



Marie PICARD

CHARGÉE DE MISSION
RÉSEAU FAR

Merci aux contributeurs : Pierre-Blaise ANGO, Issouf SANOU, Fatou DIOUF, Ismail MOUMOUNI, Laure DIALLO, Ramadan SYLLA, Edmond AYEMOU DJATIN

Crédits photos : Réseau FAR

Conception graphique : Réseau FAR/Terre nourricière



FAR

Réseau International
Formation Agricole et Rurale